

ambitions de sa dynastie et ses préjugés légitimistes, refusa la couronne impériale que lui offrit le Parlement de Francfort. Le 5 avril, Schwarzenberg rappela les députés autrichiens : pour lui, l'assemblée nationale allemande n'existait plus ¹. En même temps, dans une note adressée au ministère de l'Empire allemand, il précisa à nouveau, en deux phrases, sa politique vis à vis de l'Allemagne : l'empereur d'Autriche ne reconnaîtra jamais la suprématie d'un prince allemand sur lui en Allemagne, ni la validité d'une législation étrangère en Autriche, et il ne se laissera jamais exclure de l'Allemagne. Le Parlement allemand acheva de mourir à Francfort et à Stuttgart ; la Prusse sauva les couronnes des rois allemands qui, en récompense, se préparaient déjà à la trahir au profit de l'Autriche ; pendant ce temps, Schwarzenberg se trouvait libre de concentrer tout son effort sur la Hongrie.

L'acte du 4 mars avait simplifié la situation. S'il se trouvait, à Debreczen, une majorité opposée aux plans extrêmes de Kossuth, il ne s'en pouvait point trouver pour accepter la suppression pure et simple du pays et de la nation. Pendant que l'octroi centraliste affaiblissait ainsi le parti pacifique, les radicaux étaient fortifiés par les nouveaux succès des armées hongroises. Elles reprenaient l'avantage de toutes parts : sur les Serbes dans le Banat, sur les Autrichiens, secourus par un corps russe, en Transylvanie, sur Windischgrätz lui-même, à la bataille d'Isaszegh ². Elles menaçaient de nouveau la capitale. La Révolution triomphante trouva dans Isaszegh son Kápolna. — Kossuth, du premier moment, avait envisagé comme la seule réponse à la Constitution du 4 mars la déclaration d'indépendance de la Hongrie. Après les victoires d'avril, elle devenait possible. Le 14 avril, le Parlement, « rendant à la Hongrie ses droits imprescriptibles, la remplaça avec toutes ses parties et provinces au rang des États indépendants de l'Europe », déclara « déchue de son trône la parjure maison de Habsbourg-Lorraine ³ », et, réservant à l'avenir l'organisation définitive, constitua un gouvernement provisoire avec un gouverneur, Kossuth, et un conseil des ministres. Toutes ces décisions étaient l'œuvre d'une minorité ; mais une grande partie de la majorité pacifique et conciliante s'était retirée, et le reste avait cru agir patriotiquement en ne faisant pas d'opposition ; aussi le vote fut-il unanime. A la Constitution du 4 mars, les représentants légaux

1. Sybel, *Begründung*, I, 309.

2. Ou Gödöllő (6-7 avril).

3. Irányi et Chassin, *Rév. de Hongrie*, II, 366-89.